



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de l'action administrative
et des moyens**

Cahier des Clauses Particulières

**ANNEXE 4 : Présentation des projets retenus au titre de l'appel à projets
« Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins » - APDOM8.**

Procédure n° MEN-SG-AOO-26030

Objet : Réalisation de prestations d'évaluations des projets : « Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins » pour le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Table des matières

(APDOM8_ A)- LOT 1	2
(APDOM8_ B)- LOT 1	3
(APDOM8_ C)- LOT 2	4
(APDOM8_ D)- LOT 2	5
(APDOM8_ E)- LOT 3	6
(APDOM8_ E)- LOT 3	7

(APDOM8_A) - LOT 1

La Critic

J'EME – Jeunesse vers l'Emancipation et le Mieux-être

Axe 2 : Prévenir et rompre l'isolement géographique, social et culturel des jeunes ultramarins.

Résumé : Face aux enjeux prégnants de santé mentale des jeunes ultramarins, et notamment de la prévalence du suicide chez les jeunes guyanais (Camopi et Maripasoula), la structure propose des actions dédiées à la prévention des risques en santé mentale. Concrètement, elle vise l'accompagnement de jeunes en difficultés (précarité, questionnements identitaires, etc.), isolés et/ou en situation de rupture.

La démarche proposée ambitionne un processus d'émancipation individuelle et collective, à travers un accompagnement personnalisé, la création d'espaces de parole et la mise en place de chantiers collectifs permettant l'expression des émotions et le développement des solidarités.

Objectif général :

Renforcer la santé mentale et le mieux-être des jeunes autochtones en soutenant leur émancipation individuelle et collective, à travers des espaces d'expression, d'accompagnement et d'action collective.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Accompagner la structuration de dynamiques collectives et le développement du pouvoir d'agir des jeunes dans une perspective d'émancipation et de réappropriation culturelle : le projet vise la mise en place d'espaces de participation permettant aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur territoire et de développer des projets collectifs. En complément, il vise à valoriser les savoirs, les pratiques et les identités culturelles autochtones à travers des initiatives favorisant l'engagement, l'expression et la citoyenneté ;
- ✓ Renforcer l'autonomie des jeunes et leur capacité à construire et sécuriser leur parcours personnel, social et professionnel : le projet vise un accompagnement individualisé et collectif afin de soutenir les jeunes dans leurs démarches, leur orientation et la construction de leur projet de vie. Par ailleurs, le projet vise à faciliter l'accès aux ressources, aux dispositifs de droit commun et aux opportunités de formation, de mobilité et d'insertion.
- ✓ Renforcer l'estime de soi, favoriser l'expression des émotions et développer les solidarités entre pairs : des espaces d'écoute, de dialogue et d'expression seront créés afin de favoriser le bien-être psychique des jeunes. En parallèle, le projet vise à mettre en œuvre des activités collectives et des ateliers de compétences psychosociales permettant de renforcer la confiance en soi, les relations entre pairs et les capacités d'adaptation.

Territoire d'expérimentation : Communes de l'intérieur de la Guyane : Camopi et Maripasoula.

Nombre et publics bénéficiaires directs visés : 210 bénéficiaires directs, jeunes autochtones en situation de vulnérabilité sociale et psychique.

(APDOM8_B) - LOT 1

L'effet Morpho

Garantir le droit à l'enfance des enfants Wayãpi de Trois-Sauts scolarisés à la Cité scolaire de Saint-Georges de l'Oyapock

Axe 2 : Prévenir et rompre l'isolement géographique, social et culturel des jeunes ultramarins

Résumé :

Le projet vise à prévenir durablement le mal-être psychique et les ruptures de parcours des collégiens wayãpi de Trois-Sauts scolarisés à Saint-Georges. Dès la 6ème, les enfants quittent leur famille, leur communauté et leur milieu de vie faute de collège de proximité. Cet « exil scolaire » aggravé par le manque d'hébergements sécurisés et de dispositifs adaptés crée une insécurité affective et des vulnérabilités en santé mentale.

Fort de son expérience auprès des lycéens de l'intérieur, la structure propose un dispositif expérimental combinant une présence éducative continue, un repérage précoce des vulnérabilités, une sécurisation des hébergements, la mise en place d'espaces protégés d'expression, le maintien des liens familiaux et la valorisation culturelle.

Objectif général :

Prévenir durablement le mal-être psychique, l'isolement et les ruptures de parcours des enfants wayãpi en structurant un accompagnement continu, fondé sur la proximité éducative, la participation active des enfants et le maintien des liens (familiaux et communautaires).

Le projet vise à garantir aux enfants les conditions optimales pour grandir dans un environnement sécurisant, stable et respectueux de leur identité, de renforcer les facteurs de protection dès l'entrée en 6ème, de prévenir les situations de rupture et de mise en danger.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Garantir un cadre protecteur pour les enfants : le projet vise à mettre en place un accompagnement éducatif quotidien au sein du lieu d'hébergement. Par le biais d'un suivi individualisé des enfants (bien-être, scolarité, santé), le projet ambitionne de favoriser le développement affectif, social et psychique des enfants, tout en prenant en compte la rupture vécue avec les pratiques éducatives communautaires, les savoirs traditionnels et le lien au vivant, afin de permettre aux enfants de construire des repères continus entre leur lieu d'origine et leur environnement scolaire ;
- ✓ Restaurer les liens, la cohésion et le droit à l'enfance, malgré l'éloignement géographique : le projet ambitionne de créer des espaces collectifs sécurisants, non performatifs, en appui sur les références éducatives et culturelles des collégiens. De manière générale, il vise à réduire les effets psychiques de la rupture (déracinement, isolement, disqualification culturelle).

Territoire d'expérimentation : Saint-Georges de l'Oyapock, en Guyane. Avec un ancrage spécifique à la cité scolaire. Le projet ne vise pas un déploiement multi-territorial immédiat. Il assume un site pilote centré et structuré, afin de garantir cohérence, qualité et continuité.

Nombre et publics bénéficiaires directs visés : Le projet s'adresse prioritairement aux 90 enfants et adolescents (12 à 17 ans) originaires du village de Trois-Sauts scolarisés à la cité scolaire de Saint-Georges de l'Oyapock.

(APDOM8_C) - LOT 2

CEMEA MARTINIQUE

TET SOLID JENES SOLID Ansam pou la sante mantal jenes Martinik

Axe 1 : Lutter contre les stéréotypes, comprendre et accompagner la santé mentale des jeunes ultramarins

Résumé : Le projet vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux de la santé mentale et à lutter contre les stéréotypes liés aux souffrances psychiques. Sur le territoire, de nombreux jeunes expriment des situations de stress ou de manque de repères, alors que la santé mentale reste encore un sujet peu abordé. À partir du ressenti des jeunes rencontrés sur le terrain, le projet propose des temps de sensibilisation et d'échanges pour mieux comprendre la santé mentale, reconnaître ses émotions et identifier les ressources d'accompagnement existantes. Il prévoit également des modules de formation pour les acteurs éducatifs et associatifs afin de déconstruire les préjugés et renforcer leur capacité à repérer et accompagner les situations de mal-être.

Objectif général : Sensibiliser, former et accompagner les jeunes et les professionnels afin de favoriser une meilleure compréhension de la santé mentale et renforcer les capacités d'écoute et d'accompagnement.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Sensibiliser les jeunes aux enjeux de santé mentale : mise en place d'ateliers collectifs (reconnaissance des émotions, identification des ressources d'accompagnement, définitions générales sur la santé mentale, etc.) pour mieux comprendre les souffrances psychiques vécues et/ou celles des autres. L'objectif est de permettre aux jeunes d'identifier leurs ressentis, de mieux comprendre ce qu'est la santé mentale et de connaître les ressources d'aide existantes. Cette démarche vise à lever les tabous autour de ces questions et à encourager l'expression des jeunes dans un cadre sécurisant et bienveillant ;
- ✓ Développer les compétences psychosociales et l'estime de soi : le projet vise à renforcer la confiance et les capacités relationnelles des jeunes afin de prévenir les situations de mal-être et de favoriser leur équilibre personnel. Un cycle d'ateliers et d'activités éducatives et participatives sera proposé aux jeunes afin de travailler sur l'estime de soi, l'image de soi, la gestion des émotions et les compétences relationnelles ;
- ✓ Renforcer les capacités des professionnels et acteurs associatifs : accompagnement des professionnels et des acteurs associatifs engagés auprès de la jeunesse à mener un travail de déconstruction des représentations et des préjugés en santé mentale. Des actions de formation seront proposées pour les aider à prévenir et réagir face aux jeunes en difficultés et/ou souffrance psychique.

Territoire d'expérimentation : La Martinique (quartiers prioritaires et quartiers ruraux +++).

Nombre et publics bénéficiaires directs visés : 270 jeunes 14 à 25 ans résidant en Martinique (quartiers politiques de la ville et territoires ruraux). Parmi eux, certains seront issus des actions éducatives de proximité (ACM, espaces de vie sociale, accompagnement scolaire, actions jeunesse), et d'autres seront des jeunes sous main de justice suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ou en établissement pénitentiaire.

(APDOM8_D) - LOT 2

En avant tout-es

Expérimentation d'un parcours de santé mentale aux Antilles : de la prévention numérique et la médiation culturelle vers l'écoute et l'accompagnement des jeunes.

Axe 2 : Prévenir et rompre l'isolement géographique, social et culturel des jeunes ultramarins.

Résumé : Ce projet expérimente aux Antilles un dispositif innovant pour lever les barrières d'accès aux soins des jeunes face aux violences sexistes et sexuelles et à la détresse psychique. Dans des territoires marqués par l'isolement géographique et l'interconnaissance, les jeunes peinent à solliciter de l'aide des structures classiques. Pour répondre à ces freins, l'association déploie un modèle hybride qui repose sur un service d'écoute et de visio-consultation animé par des professionnels garantissant l'anonymat. Cet outil est rendu accessible par une médiation culturelle itinérante, via le Musée National du Patriarcat et des sensibilisations auprès des scolaires, des étudiants et des professionnels qui utilisent le détour pédagogique pour aborder les violences. Ce continuum transforme la visibilité numérique et l'interaction physique en une passerelle sécurisée vers un accompagnement spécialisé.

Objectif général : Favoriser l'accès des jeunes aux ressources de santé mentale et de prévention des violences grâce à des dispositifs numériques, des actions de sensibilisation et un accompagnement adapté.

Objectifs spécifiques :

- ✓ **Faciliter l'accès des jeunes à une information fiable, accessible et adaptée sur la santé mentale et les violences :** le projet vise à développer et diffuser des contenus de prévention adaptés aux réalités des jeunes ultramarins, en mobilisant les outils numériques, les réseaux sociaux et des supports de médiation favorisant une meilleure connaissance des ressources existantes et des possibilités d'accompagnement ;
- ✓ **Favoriser le repérage précoce des situations de mal-être, de souffrance psychique ou de violences :** mise à disposition des espaces d'écoute et d'échange sécurisés permettant aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, tout en renforçant les capacités de repérage et d'orientation des professionnels et partenaires intervenant auprès d'eux ;
- ✓ **Améliorer l'accès à un accompagnement adapté pour les jeunes confrontés à des situations de vulnérabilité :** proposition d'un accompagnement à distance et de proximité permettant d'orienter les jeunes vers les dispositifs compétents et de faciliter leur accès aux ressources de soutien psychologique, social et juridique lorsque cela est nécessaire ;
- ✓ **Contribuer à la déstigmatisation des questions de santé mentale et des violences auprès des jeunes :** mise en œuvre des campagnes de sensibilisation et des actions de médiation favorisant la libération de la parole, la reconnaissance des difficultés rencontrées et le recours aux dispositifs d'aide disponibles sur les territoires.

Territoire d'expérimentation : Guadeloupe, Martinique, Saint Martin et Saint Barthélemy.

Nombre et publics bénéficiaires directs visés : 15 555 bénéficiaires directs parmi des scolaires, étudiants et professionnels.

(APDOM8_E) - LOT 3

Collectif CIDE

Arts et Compétences Psychosociales (CPS) à Mayotte – « Transformer les blessures en créations »

Axe 1 : Lutter contre les stéréotypes, comprendre et accompagner la santé mentale des jeunes ultramarins

Résumé : A Mayotte, 43% des jeunes présentent des symptômes dépressifs et 35% ont subi des violences sexuelles dans l'enfance. Le registre émotionnel manque de nuances neutres en shimaoré : ce qu'on ne peut pas dire, on peut le chanter, le jouer, le danser. HZW-CIDE (1^{er} lauréat PrixPrev 2025 Santé mentale) et les CEMEA Mayotte (présents depuis 1992) portent conjointement un parcours artistique pluridisciplinaire sur 3 ans – théâtre, chant, voix, improvisation, numérique – pour développer les compétences psychosociales de 2 000 jeunes.

Objectif général : Renforcer durablement la santé mentale et le bien-être des jeunes mahorais en s'appuyant sur les pratiques artistiques et culturelles comme leviers de développement des compétences psychosociales, d'expression de soi et de prévention des situations de vulnérabilité.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Renforcer les compétences psychosociales des jeunes à travers une approche artistique et culturelle adaptée au contexte mahorais : le projet vise à mettre en œuvre un parcours artistique mobilisant différentes disciplines (théâtre, chant, expression corporelle, pratiques numériques) afin de développer la confiance en soi, la gestion des émotions, les capacités relationnelles et l'expression personnelle des jeunes participants ;
- ✓ Favoriser l'expression des jeunes et contribuer à la levée des tabous autour de la santé mentale : le projet vise à créer des espaces d'expression et de dialogue permettant aux jeunes d'aborder les questions de bien-être, de santé mentale et de vécu émotionnel à travers des pratiques créatives, tout en valorisant leur parole et leurs expériences ;
- ✓ Développer des dynamiques d'entraide et d'engagement entre jeunes : développement de formation et proposition d'accompagnement des jeunes relais afin qu'ils deviennent des acteurs de sensibilisation et de soutien auprès de leurs pairs, en favorisant les échanges, la solidarité et la diffusion des messages de prévention au sein de leurs réseaux ;

Territoire d'expérimentation : Mayotte, Martinique.

Nombre et publics bénéficiaires directs visés : 2 000 jeunes de 12 à 25 ans.

(APDOM8_ E) - LOT 3

Réseau OTE !

JAMI - Jeunes Ambassadeurs en Mieux être mental

Axe 1 : Lutter contre les stéréotypes, comprendre et accompagner la santé mentale des jeunes ultramarins

Résumé : Le dispositif repose sur trois briques complémentaires : **un lieu, une formation, des actions de sensibilisation.**

Le lieu JAMI est un espace repère, qui se veut non stigmatisant, où un jeune peut venir sans étiquette ni injonction : se poser, participer, rencontrer d'autres jeunes. C'est un point d'ancrage, de sécurisation pour accueillir les jeunes orientés.

La formation permet à des jeunes volontaires de devenir progressivement des Jeunes Ambassadeurs du Mieux-être mental avec une posture d'écoute, des repères sur la santé mentale, capables de prise de parole, pouvant orienter vers les ressources. **La sensibilisation est le volet "aller-vers"** du projet : des interventions réalisées en binôme avec un jeune ambassadeur volontaire (et formé) et un professionnel, dans les lieux repérés (collèges, lycées, campus, centres de formation, structures jeunesse, événements). Pour les jeunes les plus éloignés géographiquement, isolés socialement, le recours aux réseaux sociaux, est possible, afin de conserver la démarche d'« aller-vers » du projet.

Objectif général : Améliorer la santé mentale des jeunes en facilitant l'accès aux ressources de prévention, d'écoute, d'accompagnement et de soin.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Installer un espace repère de type GEMjeunes : créer un lieu identifiable, non stigmatisant, où les jeunes peuvent venir librement, retrouver d'autres jeunes, participer à des temps collectifs et construire des projets. Le lieu ambitionne d'être un point d'ancrage stable pour les jeunes : on y entre facilement, on y revient, on y trouve des repères fiables, et on peut s'engager progressivement, sans pression ;
- ✓ Sécuriser la parole et mettre en place d'un réseau de jeunes pairs ambassadeurs : l'enjeu est que les jeunes puissent parler de santé mentale sans peur d'être disqualifiés, étiquetés ou "renvoyés" trop vite vers des solutions qui ne leur correspondent pas. Le support opérationnel de cet objectif est le programme de compétences psychosociales proposé aux jeunes ambassadeurs en devenir. Concrètement, le projet visera ici, à sécuriser le cadre, par l'instauration de règles partagées, le respect de la parole, la confidentialité des échanges, l'adaptation de formats (petits groupes, médiations, échanges pair-à-pair et gestion des situations sensibles) ;
- ✓ Organiser des interventions dans les établissements et les structures jeunesse : avec l'appui de jeunes ambassadeurs formés, le projet vise à proposer des interventions régulières (ateliers, stands, actions de sensibilisation) auprès des jeunes, professionnels et les familles directement dans leurs lieux de vie. En complément, un volet numérique (de type espace virtuel modéré avec des contenus fiables et accessibles) sera développé en complément permettant à la fois d'être une extension du lieu et d'être également une porte d'entrée au dispositif . Ce volet supplémentaire permettra de toucher des jeunes qui préfèrent passer par le numérique, qui sont éloignés géographiquement, ou qui n'osent pas s'exposer en présentiel première intention. L'ambition est de réduire le non-recours, notamment pour les jeunes éloignés des institutions.

Territoire d'expérimentation : La Réunion, avec un ancrage prioritaire sur le territoire Ouest (Le Port et communes limitrophes)

Nombre et publics bénéficiaires directs visés : 2100 jeunes de 12 à 25 ans, élèves, étudiants, en insertion, en situation de vulnérabilité et / ou de précarité, en errance, souffrant de troubles psychiques, de handicap, d'addiction, en décrochage scolaire ou en rupture sociale.